

« L'exaspération face à la délinquance influera sur le résultat de la présidentielle »

PROPOS RECUEILLIS PAR
GUILLAUME PERRAULT @perrault@lefigaro.fr

LE FIGARO. - Des affaires de délinquance graves ne cessent de faire la une des médias. L'opinion juge-t-elle que leur nombre augmente de façon incontestable et que l'insécurité progresse ?

Jérôme FOURQUET. - Selon une enquête Ifop-Fiducial pour CNews et Sud Radio effectuée il y a deux semaines, 71 % des Français estimaient que la délinquance avait augmenté au cours des derniers mois, dont 48 % qu'elle avait même « beaucoup » augmenté. Ce sombre diagnostic, très largement partagé dans la population, ne tombe pas du ciel et le fameux « sentiment d'insécurité » n'est pas une vue de l'esprit ou un fantasme, comme certains avaient pu le dire au début des années 2000. Cette perception s'ancre dans une litanie d'affaires et de faits, qui ne cessent de scander l'actualité depuis des années. Alors que l'épidémie de Covid-19 saute sur les ondes et les écrans, les faits liés à la délinquance (rixes entre bandes de jeunes, violences urbaines, etc.) parviennent régulièrement à capter le cur de son et marquent les esprits.

La sécurité est une préoccupation traditionnelle des Français. Leurs attentes en la matière sont-elles plus fortes aujourd'hui qu'il y a quelques années ?

L'insécurité n'est certes pas une préoccupation nouvelle dans notre pays, mais beaucoup de concitoyens ont l'impression que la France est confrontée à une inexorable montée de la violence qui s'est affranchie de toute limite. Les mineurs impliqués dans les récentes rixes sont ainsi de plus en plus jeunes. Et les porteurs d'uniforme sont très fréquemment pris à partie. Selon l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, près de 30 policiers et gendarmes sont blessés

en mission chaque jour (chiffres de 2018, les plus élevés depuis 2009). Et ce sont désormais les pompiers qui sont l'objet de caillassages ou de guet-apens depuis plusieurs an-

nées. Parallèlement à sa montée en intensité, cette lame de fond se propage partout et n'épargne plus aucun territoire. Un rapide coup d'œil sur la presse régionale et les réseaux sociaux nous montrent que les cités sensibles d'Ile-de-France ou de la région lyonnaise, foyers historiques des violences urbaines, n'ont plus l'apanage de ce phénomène. De telles scènes se sont produites le 15 mars à Sens et Dijon, le 16 mars à Blois, le 19 mars à Verdun et Oyonnax et le 21 mars à ALENÇON. Les récits de ces nuits d'affrontements avec les forces de l'ordre sont devenus un bruit de fond permanent. Dans tous les quartiers dits sensibles de la moindre sous-préfecture, l'usage des « mortiers d'artifice » contre les forces de l'ordre est devenu banal. Dans les cités où la délinquance est la plus endémique, un stade supplémentaire a été franchi avec l'attaque des commissariats : le 25 février dernier à Sarcelles, le 13 mars à Bron ou le 5 avril à Meyzieu.

La configuration actuelle est assez similaire à la présidentielle de 2002, qui avait vu Jean-Marie Le Pen devancer Lionel Jospin au premier tour

Dans ce contexte, 70 % des Français considéraient en septembre dernier que le terme « d'ensauvagement » de la société par Gérard Darmanin était approprié pour décrire l'état du pays. Le sociologue Norbert Elias parlait lui d'un long « processus de civilisation », qui avait abouti au fil des siècles à la domestication des affects et à la canalisation des pulsions violentes dans les sociétés occidentales. Or beaucoup ont le sentiment que nous sommes collectivement engagés depuis une trentaine d'années dans un processus inverse. Toute une série de tabous ou d'interdits ont sauté : on peut se faire agresser pour un simple regard, le voyant n'ont plus peur « d'aller au contact » avec les policiers et des maires peuvent être agressés par des citoyens à qui ils ont fait des remontrances...

Abolition du discernement retenue pour le meurtrier de Sarah Halimi, verdict dans l'affaire de Viry-Châtillon :

quel regard porte l'opinion sur la justice pénale ?

Avant même l'annonce de ces verdicts qui ont été très commentés, l'opinion avait déjà tranché. D'après un sondage Ifop pour le JDD réalisé en mars dernier, 81 % des sondés considéraient que la justice est trop laxiste. Ce chiffre n'est pas nouveau, depuis des années maintenant, les Français estiment que la justice constitue le maillon faible de la chaîne pénale. Beaucoup adhèrent à l'idée que le travail des forces de l'ordre qui interpellent quotidiennement des délinquants est battu en brèche ou réduit à néant par l'insuffisance voire l'absence de sanctions prononcées par les juges. Le pedigree de certains multirécidivistes renforce ce sentiment d'un dysfonctionnement ou d'un laxisme judiciaire. Ainsi, l'auteur présumé de la très violente agression d'un journaliste à Reims en février dernier avait déjà été condamné à huit reprises entre 2018 et 2019...

Dans ce contexte, quelle est l'appréciation de l'opinion envers la personne, le discours

et l'action du ministre de la Justice ?

En nommant, place Vendôme, l'avocat pénaliste le plus connu de France, Emmanuel Macron voulait réaliser un coup politique et médiatique. Éric Dupond-Moretti connaît très bien le droit et la procédure judiciaire et il a obtenu une augmentation historique du budget de son ministère. Mais on peut se demander si le message envoyé par la nomination d'« Acquitteur » correspondait bien aux attentes du pays en matière pénale... Dans la période actuelle, ce casting semble en effet quelque peu à contre-emploi et vient saper davantage la crédibilité d'Emmanuel Macron sur les sujets régaliens. Sur ces thématiques, le logiciel macronien initial était fortement empreint de libéralisme social et les réponses proposées ont rapidement semblé inadéquates face à la gravité de la situation. En avril 2018, seuls 41 % des Français jugeaient positifs son bilan en matière de lutte contre l'insécurité. Le jugement

s'est dégradé depuis : 32 % en octobre 2019 et 26 % seulement en avril dernier. Face à l'émotion suscitée par le verdict du procès des agresseurs des policiers de Viry-Châtillon, le président tente de reprendre la main et l'envoie un message de fermeté, c'était l'objet de l'interview qu'il a accordée à votre journal et de son déplacement à Montpellier. Un signal du même ordre sera peut-être envoyé via des inflexions sur le projet de loi sur la justice, dont la présentation va se faire sous la pression de l'opinion et des syndicats de policiers très remontés.

L'insécurité peut-elle s'imposer comme le sujet de la présidentielle de 2022, comme elle fut le sujet de celle de 2002 ?

Il est trop tôt pour le dire. Ce qui est sûr, c'est que cette thématique sera dans le paysage. Actuellement, la lutte contre la délinquance est jugée « tout à fait prioritaire » par 69 % des Français, c'est certes moins que la lutte contre le Covid-19 (82 %), mais la question de la délinquance se situe au même niveau que la lutte contre le chômage (70 %) et nettement devant la protection de l'environnement (59 %). En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et économique, cette hiérarchie des priorités sera amenée à évoluer dans les prochains mois, mais le bruit de fond permanent de la délinquance maintiendra la préoccupation de l'insécurité à un haut niveau. Le parallèle avec la campagne de 2002 est intéressant. On a dit qu'un fait divers (« l'affaire Papy Veu », du nom d'un retraité roué de coups par des cambrioleurs) avait fait basculer l'élection, qui a vu Jean-Marie Le Pen devancer Lionel Jospin le 21 avril 2002. Mais ce fait divers très médiatisé à quelques jours du premier tour avait en fait été un catalyseur d'un processus au long cours. La montée de la délinquance était déjà palpable en 2001 et avait contribué à la lourde défaite de la gauche aux municipales cette année-là. La configuration actuelle est assez similaire et le degré d'exaspération de l'opinion face à la délinquance et à l'impuissance publique influera sur les résultats électoraux. Selon un sondage Ipsos-Le Point, 45 % des Français font confiance à Marine Le Pen contre seulement 17 % au président, qui est donc très distancé sur ce sujet par sa principale rivale. ■



JÉRÔME FOURQUET

Nos concitoyens estiment que la violence contre les personnes s'est affranchie de toute limite, explique le directeur du pôle opinion et stratégies d'entreprise de l'Ifop, auteur de « L'Archipel français ».